

Investissements d'avenir : seulement 600 millions d'euros pour le numérique

Le Premier ministre a présenté mardi 9 juillet le plan « *Investir pour la France* », soit l'extension sur 10 ans du programme des investissements d'avenir.

Au total 12 milliards d'euros viendront financer des projets d'ampleur. La moitié de l'enveloppe sera consacrée à « *des investissements directs ou indirects pour la transition écologique* », et l'économie numérique devra se contenter de 600 millions d'euros.

Une « révolution numérique » ?

« *La révolution numérique n'exclura aucun territoire* », a déclaré **Jean-Marc Ayrault**. Le Premier ministre a ajouté que les efforts mis en œuvre dans le secteur allaient être poursuivis, et ce dans la droite ligne de la [feuille de route numérique](#) gouvernementale dévoilée en début d'année.

Côté Green IT, l'heure est aux réseaux intelligents (*Smarts Grids*). Dans ce cadre, l'appel d'offres concernant la fabrication de compteurs communicants Linky doit bien être lancé durant l'été, en vue d'installer 3 millions de ces compteurs d'ici à 2016. (à lire : « [Elie de Foucauld : Nous devons faire le deuil de Technicolor Angers et réindustrialiser](#) »).

Jean-Marc Ayrault a aussi réitéré l'objectif d'un accès à très haut débit pour tous dans 10 ans, avec un premier palier en 2017 fixé à 50% de couverture du territoire. Hors investissements 2.0, ce plan fibre est estimé à 20 milliards d'euros (à lire : « [Très haut débit : l'ambitieuse ambition numérique du gouvernement](#) »).

Le calcul intensif (HPC) et le traitement de données à grande échelle (Big data) sont d'autres thématiques d'avenir pour le numérique, qui reste en retrait par rapport à d'autres industries mises en avant dans le nouveau programme.

Les investissements d'avenir dans le détail

À l'exclusion du numérique, la répartition de l'enveloppe est la suivante :

- 3,6 milliards d'euros seront consacrés à la recherche et aux universités ;
- 2,3 milliards d'euros bénéficieront à la transition énergétique;
- 1,7 milliard d'euros à l'innovation industrielle ;
- 1,5 milliard aux industries de défense ;
- 1,3 milliard d'euros à l'aéronautique ;
- 400 millions d'euros à la santé ;
- 550 millions à la jeunesse, la formation et la modernisation de l'État.

Ces investissements seront en partie financés par des cessions d'actifs de l'État. Et tous les projets sur appels d'offres du plan « *auront des règles d'éco-conditionnalité* », a fait savoir Matignon.

Voir aussi

[Silicon.fr en direct sur les smartphones et tablettes](#)